

Méthylphénidate : données d'utilisation et de sécurité d'emploi en France

Abderrahim DERRAJI - 2017-05-16 14:01:48 - Vu sur pharmacie.ma

Dans un point d'information, l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM-France) a publié un nouvel état des lieux sur les données d'utilisation en France et la sécurité d'emploi du méthylphénidate (Ritaline, Ritaline LP, Concerta LP, Quasym LP, Medikinet). Ce point d'information fait suite à un premier rapport publié en juillet 2013. Le méthylphénidate est un psychostimulant indiqué dans le trouble déficit de l'attention/hyperactivité (TDAH) chez l'enfant de 6 ans et plus dans le cadre d'une prise en charge globale, lorsque les mesures correctives psychologiques, éducatives, sociales et familiales seules s'avèrent insuffisantes. Les nouvelles données collectées n'ont globalement pas identifié de nouveau risque. Ce point d'information révèle l'existence d'une utilisation hors AMM, notamment en initiation de traitement chez des adultes atteints de TDAH. L'ANSM souhaite rappeler que cette utilisation hors AMM peut favoriser la survenue d'effets indésirables graves. Une augmentation des ventes persiste même si l'utilisation de ce médicament reste faible en France par rapport aux autres pays européens. Conformément à l'épidémiologie du TDAH et aux indications du méthylphénidate, les utilisateurs sont principalement de sexe masculin et âgés de 6 à 17 ans, le traitement étant initié majoritairement entre 6 et 11 ans. Le rapport met également en évidence qu'environ 30% des initiations de traitement sont réalisées par des médecins libéraux, spécialistes et généralistes, alors que la primo-prescription doit être réalisée par un spécialiste hospitalier.